

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dernier Niveau 2 de la formation « Chemins vers l'Être® » 2022-2023 se déroulera en 9 modules de 3 jours de juin 2022 à décembre 2023 le jeudi, le vendredi et le samedi aux dates suivantes :

2022

23, 24, 25 Juin

15, 16, 17 Septembre

24, 25, 26 Novembre

2023

26, 27, 28 Janvier

23, 24, 25 Mars

4, 5, 6 Mai

22, 23, 24 Juin

21, 22, 23 Septembre

30 Novembre, 1er, 2 Décembre

Ce cursus professionnalisant s'adresse aux personnes ayant validé le niveau 1 quelle que soit l'année de validation. Il conviendra cependant que les personnes ayant validé le niveau 1 depuis plus de 2 ans envisagent une vérification des acquis avec les formatrices, en visio, à convenir avec chacune d'elles.

Christina 06 11 89 82 15 ; Renée 06 07 73 41 73

Horaires : 9h30 - 13h / 14h30 -18 h

Tarif : 2970 €

Facilités de paiement après le règlement de 350€ d'arrhes à l'inscription.

Lieu : Grenoble Centre



NIVEAU II - 2022-2023

Conditions d'inscription

Engagement pour le cursus complet.

Les arrhes seront encaissés à partir du 4 Avril et au plus tard le 1er juin 2022. Ils ne seront pas restitués en cas de désistement.

Une absence pour raisons personnelles à un module complet ou partiel remettrait en cause l'accès à la certification.

Une absence pour raison de force majeure pourra éventuellement être rattrapée après concertation avec les formatrices.

La description du contenu de ce cursus est visible sur le site reneefindris.com/formations

L'objectif des apports du niveau 2 de la Formation « Chemins Vers L'Être® » est de mettre à l'épreuve de la réalité en cabinet professionnel les acquis du niveau 1

Au cours des différents modules les concepts théoriques seront approfondis ; les apports pratiques seront développés sous l'angle de l'application concrète à partir d'études de cas et de mises en situation réalistes.

Le futur psychopraticien sera formé à accueillir et accompagner un client : établissement de l'anamnèse, détermination de la problématique principale, choix des outils en fonction de la problématique et/ou de son évolution, pièges à éviter...

La certification s'étend sur les deux derniers modules (Septembre et novembre/ décembre 2023)

L'obtention du certificat de fin de formation aux niveaux I et II ne donne pas droit à prétendre user du titre de psychothérapeute qui est règlementé. La validation du niveau 2 permettra d'user du titre de « Psychopraticien ».

L'étudiant de niveau II s'engage à être suivi en thérapie didactique et en supervision régulière.



NIVEAU II - 2022-2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de remplir ce bulletin et de l'envoyer, accompagné du chèque d'arrhes, à :

Renée Findris 92 avenue Pierre Sémard 84200 Carpentras.

Nous vous indiquerons dans un mail à quel ordre le libeller.

Nom :

Prénom :

Adresse

.....
.....

Tél : Mail :

.....

Je m'inscris au niveau 2 de la formation "Chemins Vers L'Être" session 2022-2023

Je joins un chèque d'arrhes de 350€ à l'ordre de Christina Zelzner ou EURL Advenir

Je m'engage à régler le solde à compter du premier module :

* en une seule fois

* en 3 mensualités

* en 6 mensualités

* en 9 mensualités

* en 12 mensualités

* en 18 mensualités

Je participe à ces activités sous ma pleine et entière responsabilité. Je prends acte que ces séminaires ne conviennent pas aux personnes ayant besoin d'un suivi psychiatrique et ne remplacent pas un traitement médical. J'ai pris connaissance des informations pratiques et j'en accepte la teneur

Fait à..... Le

Signature
